

Modifié le 29/03/23

Préservons les zones humides du territoire

Dans le cadre des études environnementales préalables à la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU), la Métropole Rouen Normandie met en place des campagnes de terrain pour identifier les zones humides de son territoire afin de les préserver. Un inventaire de la végétation et, si nécessaire, des sondages de sol (c'est-à-dire des carottages effectués à la tarière manuelle) permettront de définir si une zone est humide et son état écologique.

Les prospections auront lieu à partir du mois d'avril 2023 et seront réalisées par le prestataire de la Métropole, DCI environnement.

### **L'intérêt de protéger les zones humides**

Les zones humides correspondent à des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (article L211-1 du code de l'environnement).

Elles assurent de nombreux rôles :

- ? Le stockage du carbone,
- ? La filtration des polluants présents dans nos sols,
- ? Le support de la faune et la flore
- ? La protection contre les aléas climatiques (sécheresse, inondations)

Les zones humides participent ainsi à atténuer les impacts du changement climatique.

### **Les secteurs à l'étude**

Les investigations seront engagées parmi des zones d'intérêt pré-identifiées comme ayant une probabilité de présence de zones humides.

---

[Consultez la carte des zones prospectées.](#)

Pour plus d'informations :

<http://www.zones-humides.org/>

<http://cen-normandie.fr/>

Gestion conservatoire du marais du Trait

Le marais du Trait s'étend sur 170 hectares dont 115 inventoriés en Natura 2000. Sur cette zone humide, habitat naturel de plus en plus rare et menacé en Normandie comme dans l'ensemble de l'Europe, la Métropole met en œuvre un plan de gestion écologique depuis 2010 et l'a renouvelé pour la période 2017-2021. Les principaux axes de travail de ce plan de gestion sont les suivants :

Conserver et restaurer la fonctionnalité écologique du marais, Favoriser l'expression des potentialités biologiques du marais à différentes échelles, Se réappropriier et valoriser le marais en tant que zone humide remarquable et fonctionnelle à préserver.

Plusieurs visites pédagogiques ont été organisées sur le marais par la Métropole et par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN).

**Un sentier de découverte du Marais de près de 3 km a été aménagé fin 2019.**

[Découvrez vite le parcours en téléchargeant la brochure descriptive du sentier.](#)

- **Gestion des cheptels** : les génisses (vaches écossaises) ont donné naissance à 4 veaux en 2017

[Au printemps 2014, le marais a vu naître 4 cigogneaux blancs.](#)

**Suivi floristique** : 27 espèces patrimoniales dont 2 espèces protégées et 4 espèces exotiques envahissantes ont été observées;

Le suivi écologique du marais donne également lieu à des opérations de surveillance des espèces, de suivi floristique du site et à la gestion du cheptel : 20 bovins Highlands Cattles (dont 4 naissances en 2017) et 6 chevaux camarguais.

**Surveillance des espèces** : plusieurs couples de cigognes nichent chaque année dans le marais et donnent naissance à des cigogneaux qui sont bagués;

Gestion du site naturel du Linoléum à Notre-Dame-de-Bondeville

La restauration écologique de la zone humide du Linoléum a commencé en 2012 par différentes opérations d'aménagements indispensables pour la mise en œuvre sur le site d'une

---

gestion par pâturage, installation de clôtures, de parc de contention, de passerelle pour traverser le bras du Cailly, d'abreuvoir, etc .).

En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie (CENHN), un plan de gestion a été élaboré pour la période 2013-2017. Ce plan de gestion a été évalué en 2017. L'évaluation montre que les habitats naturels, la faune et la flore présents sur le site deviennent plus typiques de milieux humides, ce qui est encourageant pour la suite. En 2018, un nouveau plan de gestion est en cours d'élaboration pour la période 2019-2023 . L'objectif est de restaurer une végétation typique d'un marais. Dans ce cadre, deux vaches Highland Cattle nées dans le Marais du Trait pâturent le site toute l'année et des opérations de fauchage et de débroussaillage sont menées en parallèle.